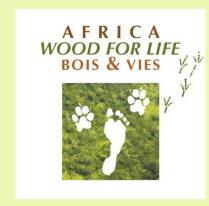
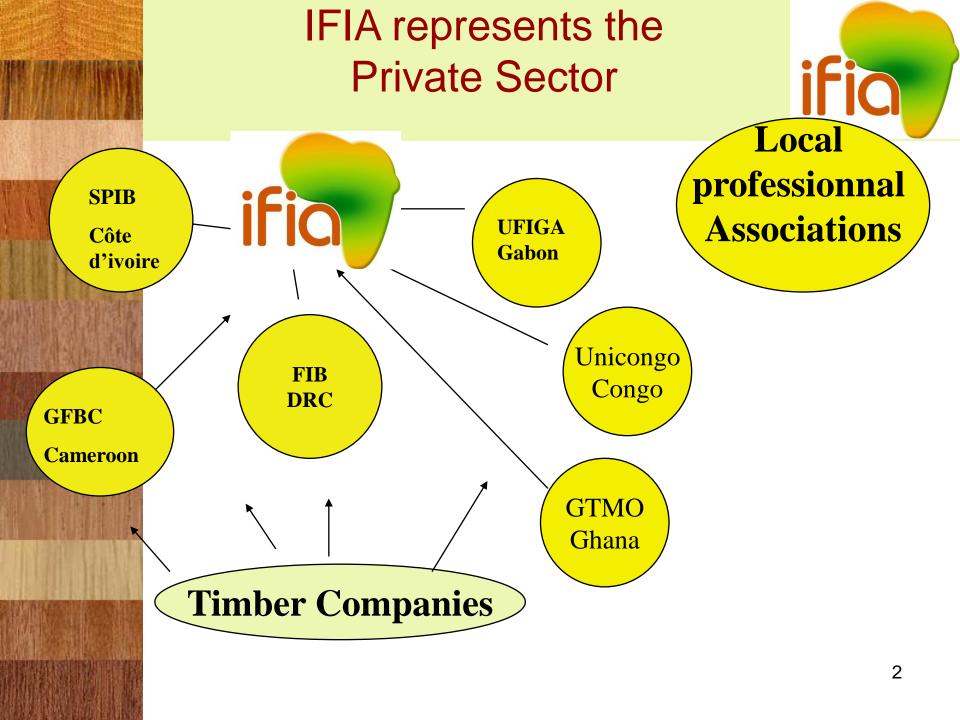




IFIAGérard Moussu



Rôle de l'exploitation industrielle du bois dans la gestion durable des forêts





Les missions d' IFIA ific



- Representer le secteur privé en Afrique
- Promouvoir les bois tropicaux sur les marchés internationaux
- Promouvoir la transformation à haute valeur ajoutée
- Promouvoir la certification de gestion durable
- Organiser des formations (FMP, RIL)



Les syndicats locaux



- Représenter le secteur privé auprès des administrations locales
- Représenter le secteur dans les négociations internationales comme Flegt (avec le support d'IFIA), Banque Mondiale etc.
- Représenter auprès des autres parties prenantes ONGs locales, Multilatéraux, bailleurs...
- Informer les membres des évolutions législatives;
 coordonner l'information avec les autres syndicats
- Participer et coordonner les projets IFIA
- Faire progresser la gestion durable

L'importance du secteur du bois







- 300 entreprises
- Le second secteur derrière le pétrole
- Entre 5 et 12% du PIB
- 100 000 salariés; indirects 1million
- Fait vivre environ 10 millions de personnes
- Premier employeur privé derrière l'administration
- Un des premiers secteurs exportateurs
- Un contributeur au budget de l'état de premier plan: 140 million d'€/an (taxes forestières)



Un secteur économique qui fait vivre une sous-traitance nombreuse



- Transport et chaîne logistique (routier, ferroviaire ou fluvial, manutention, mise à FOB)
- Formation ex: maintenance et création d'ateliers de mécanique
- Bureau d'étude spécialisé
 (aménagement...): une technicité avec de plus en plus de cadres locaux
- quantité de petits métiers: du taxi au boulanger.



Un objectif majeur, la gestion durable



- le deuxième poumon de la terre
- la déforestation contribue à hauteur de 20% dans la production de gaz à effets de serre
- la forêt: habitat naturel de millions de populations pauvres
- notamment des populations « autochtones »
- les éco-services de la forêts: eau, biodiversité etc..
- La volonté affirmée de sociétés citoyennes de pérenniser durablement leur exploitation forestière.



Les pressions qui poussent à la gestion durable



- des législations plus rigoureuses
- la pression des ONGs
- Implantation de Flegt en cours
- les politiques publiques d'achat
- les politiques des grands groupes industriels
- la sensibilité croissante du consommateur



Quelles conditions pour faire partie d'Africa Wood For Life?



- Avoir un certificat de légalité et de traçabilité (OLB, TLTV, Smartstep)
- S'engager dans la certification de gestion durable (FSC ou PEFC)
- Un objectif pour 2015: 10 millions d'hectares de forêts certifiées (FSC or PEFC)
- Aujourd'hui le Bassin du Congo compte 4,2 millions d'ha de forêts certifiées FSC
- Il y a plus de forêts certifiées FSC au Cameroun, Gabon, Congo que dans toute l'Amérique Latine!



UNION DES FORESTIERS INDUSTRIELS DU GABON ET AMENAGISTES

« Ensemble, gérons durablement la forêt pour accroître la richesse nationale et contribuer au progrès social »
Charte d'éthique

Moi, entreprise de la filière bois au Gabon, membre de l'UFIGA, je m'engage à :

Respecter les règles internationales qui régissent le droit des affaires, notamment les principes, droits, et obligations établis par l'Organisation Mondiale du Commerce qui garantit la libre concurrence.

Respecter les conventions internationales de protection des espèces animales et végétales, notamment la CITES.

Respecter mes obligations vis-à-vis de l'Etat, en me conformant aux lois et règlements en vigueur au Gabon, notamment en ce qui concerne le domaine forestier, l'environnement, la fiscalité et le droit social, et plus particulièrement :

Gérer durablement les concessions forestières qui me sont attribuées, tout en préservant l'environnement et la faune ;

Assurer la traçabilité de la chaîne de production, vendre et acheter des bois légaux, et être en mesure d'apporter la preuve de la légalité des bois ; Rechercher à optimiser le taux de transformation du bois, et contribuer

à la génération de valeur ajoutée au Gabon ;

Honorer mes obligations contractuelles vis à vis de mes fournisseurs, et de mes clients dans un esprit d'honnêteté;

Contribuer au progrès social, en respectant les clauses des cahiers des charges des clauses contractuelles des plans d'aménagement, Contribuer à l'établissement d'un dialogue constructif et équilibré entre les opérateurs privés de la filière bois, les pouvoirs publics au

Gabon, et la société civile, dans le cadre d'une gestion concertée de la ressource forestière. En signant la présente charte, je m'engage à la diffuser auprès de l'ensemble des partenaires de mon entreprise.

Signature et cachet de l'entreprise





- Les entreprises ont été auditées par le référentiel réalisé par les organismes de certification
- Or la Certification =processus multi stakeholders
- Un référentiel régional issu d'un processus de consultation des parties prenantes permet l'audit des PCI et évite un niveau de certification inégal et les contestations ultérieures des ONGs
- Les principes les + délicats: 2-3 (social + pop autochtones) et 9 (FHVC)
- Objectif avoir une certification d'un même niveau et de qualité robuste





- Les populations: promouvoir des embauches préférentielles
- Au Gabon, l'article 251: 1000 FCFA pour des projets d'intérêt général décidé par les communautés: cases d'écoute, routes
- Éducation santé
- Lutte anti-braconnage
- Un climat de confiance pour l'entreprise





- Harmonisation des politiques environnementales et sociales, particulièrement pour les populations locales
- Résoudre la problématique liée à l'interférence des codes forestiers avec les codes miniers et les exigences de la certification
- Approvisionner les besoins du marché de transformation locale;
- Sensibiliser les populations locales des bienfaits de l'aménagement durable;
- Encourager plus de sociétés à aller vers la certification;
- Renforcer la sensibilisation du consommateur final





MERCI! www.ifiasite.com www.atibt.com

